

Strasbourg, 17 février 2017

GREVIO/Inf(2017)LD9

**Liste des décisions adoptées lors de la 9e réunion
(Strasbourg, 14 – 17 février 2017)**

L'ordre du jour adopté figure en annexe.

**1. Point 10 de l'ordre du jour Première procédure d'évaluation (de référence) :
examen du projet de rapport concernant Monaco**

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications / amendements.

Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour observations.

En outre, et conformément à son règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces observations.

**2. Point 11 de l'ordre du jour Première procédure d'évaluation (de référence) :
examen du projet de rapport concernant l'Autriche**

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications / amendements.

Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour observations.

En outre, et conformément à son règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces observations.

3. Point 9, 12 et 13 de l'ordre du jour Première évaluation de l'application de la Convention par les Parties

Le GREVIO a pris note et a discuté des rapports étatiques présentés par l'Albanie et le Danemark conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 68.

Le GREVIO a convenu d'inviter des représentants de l'État de l'Albanie et du Danemark à assister à sa prochaine réunion afin de mener des dialogues sur les rapports de l'État.

4. Point 14 de l'ordre du jour Échange de vues avec le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks

À la lumière d'un certain nombre de développements politiques et législatifs récents concernant la question du « genre » et de la décriminalisation de la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, qui pourraient être perçus comme une atteinte à la Convention d'Istanbul, et après un échange de vues avec le Commissaire des Droits de l'homme, le GREVIO a approuvé le texte d'une déclaration publique qui sera publiée en son nom à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars 2017).

5. Point 16 de l'ordre du jour Proposition d'amendement du Règlement intérieur

Le GREVIO a décidé de modifier son règlement intérieur, tel que présenté dans le document GREVIO(2017)5.

6. Point 17 de l'ordre du jour Dates des prochaines réunions

Le GREVIO a décidé de tenir ses prochaines réunions aux dates suivantes:

10e réunion:	3-5 avril 2017
11e réunion:	26-30 juin 2017
12e réunion:	9-13 octobre 2017

7. Point 19 de l'ordre du jour Questions diverses

Le GREVIO a décidé de demander à sa Présidente d'examiner avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la possibilité pour ce dernier de tenir un échange de vues avec les membres du GREVIO lors de la 68e session du CEDAW à Genève (de préférence durant la semaine du 30 octobre 2017).

ANNEXE

Ordre du jour de la 9e réunion du GREVIO

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
- 3. Adoption du rapport de la 8^e réunion du GREVIO et questions soulevées**
- 4. Rapport oral du Bureau**
- 5. Questions administratives et budgétaires**
- 6. État des signatures et ratifications de la Convention**
- 7. Informations sur les activités de coopération du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le GREVIO**
- 8. Informations sur les activités d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales présentant un intérêt pour le GREVIO**
- 9. Première procédure d'évaluation (de référence) : retour sur les premières visites d'évaluation (Autriche et Monaco)**
- 10. Première procédure d'évaluation (de référence) : examen du projet de rapport concernant Monaco**
- 11. Première procédure d'évaluation (de référence) : examen du projet de rapport concernant l'Autriche**
- 12. Première procédure d'évaluation (de référence) concernant l'Albanie : examen préliminaire du rapport étatique et préparation du dialogue avec l'État**
- 13. Première procédure d'évaluation (de référence) concernant la Danemark : examen préliminaire du rapport étatique et préparation du dialogue avec l'État**
- 14. Échange de vues avec le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks**
- 15. Communications reçues contenant des informations pour examen par le GREVIO**
- 16. Proposition d'amendement du Règlement intérieur**
- 17. Dates des prochaines réunions et révision du calendrier provisoire de la première procédure d'évaluation (de référence)**
- 18. Points à inscrire à l'ordre du jour de la 10^e réunion**
- 19. Questions diverses**
- 20. Approbation de la liste des décisions adoptées lors de la 9e réunion**